



Liberté
Égalité
Fraternité



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Olivier RUSSEIL
Délégué territorial Nord-Est

Dossier suivi par : Yannick QUIRIN
Tél : 03 89 20 16 87
Mail : y.quirin@inoao.gouv.fr

Affaire suivie par M. BOIREAU Vincent
N/Réf : OR/SA/LET99.25

La Directrice de l'INAO

à

DREAL Grand Est - UD 67 - Equipe Sud
14 rue du Bataillon de Marche n°24 - BP 10001
67050 Strasbourg Cedex

Colmar, le 18 août 2025

Objet : AENV renouvellement, extension - SAS Helmbacher Valff Niedernai

Par courriel du 16 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier déposé pour la SAS Sablières Helmbacher à Valff et Niedernai. Cette sollicitation, en phase d'examen/consultation fait suite à celle de mars 2025, en phase recevabilité. L'Institut constate que, pour les points qui l'intéressent, le dossier est sensiblement identique au précédent, raison pour laquelle l'avis formulé en avril est répété ci-dessous.

Les communes de Valff et Niedernai appartiennent à l'aire de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Choucroute d'Alsace », « Crème fraîche fluide d'Alsace », « Miel d'Alsace », « Pâtes d'Alsace » et « Volailles d'Alsace » et des Indications Géographiques (IG) des boissons spiritueuses « Kirsch d'Alsace », « Mirabelle d'Alsace », « Framboise d'Alsace », « Quetsch d'Alsace » et « Whisky d'Alsace ».

La demande d'autorisation environnementale concerne le renouvellement d'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires (Valff), assortie d'une demande d'extension, sur des terrains attenants (Niedernai). Elle est établie pour une durée de 30 ans. A noter également différents ré-ajustements du périmètre des installations, pour adapter la situation au contexte et évolutions du site.

La surface actuellement exploitée est de 53,19 ha et évoluerait pour atteindre 75,07 ha. Les communes sont propriétaires des terrains sur l'intégralité de l'emprise du projet. L'extraction annuelle projetée serait de l'ordre de 400 000 tonnes de matériaux.

La zone d'extension est à ce jour occupée principalement par des surfaces agricoles, exploitées en grandes cultures pour leur majorité. Ces surfaces sont des supports potentiels de production de produits sous SIQO (Signe officiel d'Identification de la Qualité et de l'Origine).

Le réaménagement consisterait à une remise en état « à vocation écologique », consistant à conserver un plan d'eau de 56,5 ha, et à réaliser un aménagement du pourtour avec des prairies et zones humides notamment.

Dans la documentation, l'étude d'impact évoque le potentiel de produits sous SIQO du territoire. A noter que la liste exhaustive de ce potentiel est précisée ci-dessus.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 67

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est
SITE DE COLMAR
12 avenue de la Forêt aux Loups - BP 31200
67010 COLMAR CEDEX
Tél : 03 89 20 16 80
www.inao.gouv.fr